

ÉTAT DES TERRAINS

Il est possible que les travaux de réfection endommagent le terrain de votre résidence. Si tel est le cas, nous procéderons à la réparation complète de ce dernier.

PROGRAMMES À L'INTENTION DES PROPRIÉTAIRES

Dans le cadre des chantiers routiers, deux programmes sont mis à la disposition des propriétaires.

- **Programme de verdissement lors de chantiers routiers**

La Ville de L'Ancienne-Lorette offre gratuitement la plantation d'un arbre mature sur les terrains des citoyens qui ne possèdent pas d'arbre en cour avant.

- **Programme d'adaptation des propriétés lors de chantiers routiers**

Ce programme facilite l'accès pour les propriétaires à diverses demandes relatives à leur terrain (coupe de bordures, élargissement de l'entrée charretière, etc.)

Pour en savoir plus à propos de ces programmes ou pour vous y inscrire, visitez la section Info-Travaux de notre site Internet, à lancienne-lorette.org, ou numérisez le code QR à l'endos de ce dépliant.

INFO-TRAVAUX

Pour obtenir plus d'information à propos des travaux et pour consulter la foire aux questions, visitez la section Info-Travaux de notre site Internet, à lancienne-lorette.org, ou numérisez le code QR ci-dessous.



Pour toute question supplémentaire, communiquez avec nous par téléphone, au 418 872-9811, ou par courriel, à info@lancienne-lorette.org.



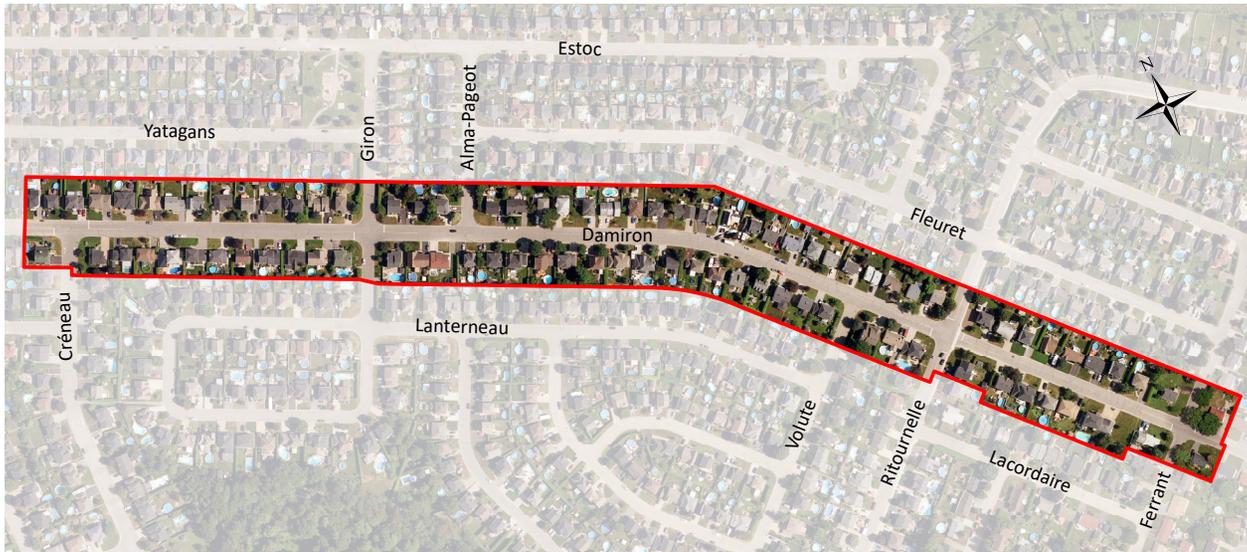
TRAVAUX Revitalisation de la rue Damiron

Phase 2



Renseignements :

418 872-9811 | info@lancienne-lorette.org



NATURE DES TRAVAUX

Les travaux seront effectués sur la rue Damiron, dans la **portion comprise entre les rues Ferrant et du Créneau**.

L'objectif est de renforcer la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers de la route dans ce secteur.

- Ajout d'un trottoir et de bandes cyclables ;
- Aménagement de traverses de piétons et d'intersections surélevées ;
- Ajout d'un afficheur de vitesse et de balises ;
- Réfection du pavage et des bordures ;
- Verdissage (plantation d'arbres et saillies de verdure).

DURÉE DES TRAVAUX

Les travaux dureront environ 12 semaines et débuteront vers la **mi-août 2024**. L'horaire quotidien des travaux est de **7 h à 17 h, du lundi au vendredi**.

Rappelons que la durée et l'horaire des travaux peuvent varier en fonction des conditions météorologiques.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Modifications à la circulation

L'accès aux résidences sera maintenu en tout temps pendant la période des travaux. Des restrictions à la circulation seront toutefois en vigueur. Nous vous invitons à suivre et à respecter la signalisation mise en place.

Modifications au stationnement

L'accès aux stationnements résidentiels sera maintenu durant la période des travaux.

Transport en commun

Les services du Réseau de transport de la Capitale (RTC) seront maintenus dans le secteur pendant les travaux.

Des ajustements temporaires pourraient être apportés aux services durant cette période. Pour vous en informer, communiquez avec le RTC ou visitez leur site Internet.

Personnes à mobilité réduite

Les travaux entraîneront une modification temporaire des conditions de déplacement. Si vous êtes une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités, veuillez nous informer rapidement de vos besoins spécifiques. Des mesures pourront être prises pour limiter les impacts du chantier.

Roulottes et remorques

Un espace de stationnement temporaire pourra être mis à votre disposition pour votre roulotte ou votre remorque. Communiquez avec nous en cas de besoin.

COLLECTES

Les collectes des ordures et des matières recyclables seront maintenues en tout temps durant les travaux, selon l'horaire habituel.

Nous vous recommandons d'identifier vos bacs avec votre adresse, au cas où ceux-ci devraient être manipulés ou déplacés pour faciliter les collectes.

La collecte des résidus verts ainsi que les collectes effectuées sur demande (branches et encombrants) seront également maintenues.